

LE MAGAZINE
DE LA COMMUNE
DE **MILHAUD**

240

Dans la commune
p. 10

Coup d'oeil dans le rétro
p. 22

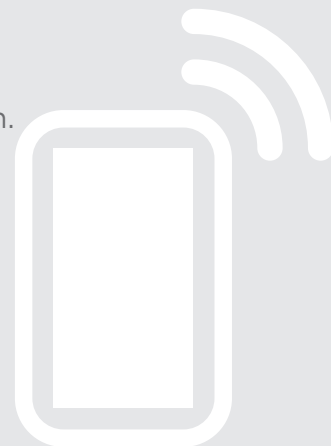
Associations
p. 28

Sommaire

 Actualités municipales Travaux	 Actualités municipales Éducation	Édito du maire Comptes-rendus des conseils municipaux Travaux Dans la commune Coup d'œil dans le rétro La vie des associations Agenda	p.3 p.4 p.8 P.10 P.22 P.28 P.36
 Actualités municipales Dans la commune	 La vie des associations	 Manifestations à venir À vos agendas	

Infos utiles

Mairie : 04 66 74 22 88
Rendez-vous élus : 04 66 74 61 88
Police Municipale : 04 66 74 36 95
Assistante sociale : 04 66 76 81 00 sur rdv le jeudi matin de 9h à 12h.
CCAS : 04 66 74 61 83
Centre Socio Culturel : 04 66 74 32 47
École Maternelle : 04 66 74 25 54
École Primaire : 04 66 74 22 79
Bibliothèque Municipale : 04 66 74 16 85
Lycée Geneviève De Gaulle Anthonioz : 04 66 74 62 10
Crèche / Halte-Garderie : 04 66 74 38 28
Gendarmerie Bernis : 17 ou 04 66 71 39 10
Sapeurs Pompiers : 18 ou 04 66 63 36 00
SAMU : 15
TANGO Bus N° Indigo : 0820 22 30 30 (0.09 € TTC/mn)



M LE MAGAZINE
DE LA VILLE DE MILHAUD

Mairie de Milhaud
1 rue Pierre Guérin - 30540 MILHAUD
Tél. : 04 66 74 22 88
Fax : 04 66 74 11 94
www.ville-milhaud.fr

Directeur de la publication : Jean-Luc Descloux
Rédacteurs en chef : les élus de la commune
Crédit photos : commune de Milhaud - Freepik
Conception - réalisation : commune de Milhaud

Edito du maire



“...Milhaud avance et conforte son dynamisme et son attractivité tout en valorisant son patrimoine environnemental exceptionnel...”

Chères Milhaudoises, Chers Milhaudois,

Enfin ! Après de longs mois de procédures et d'études, la friche entre le pôle commercial et le parc des sports va laisser place à la ZAC «Aubépin» qui va pouvoir démarrer.

Ce futur quartier permettra à de nouveaux habitants d'accéder à un logement via le dispositif « primo accédant », en individuel ou petit collectif libre ou social mais résolument inclusif dans un environnement tourné vers le principe de l'écoquartier. Une place toute particulière est laissée à la biodiversité et à la protection du patrimoine arboré. L'arbre sera le lien identitaire de ce lieu de vie qui s'étirera vers le lycée, les arènes et le centre historique ancien. Il sera surtout proche des services publics à proximité comme la crèche municipale, mais aussi pour rester dans le domaine des services aux familles, celle des micro-crèches privées en passe d'ouvrir et de la maison médicale, tant attendue qui sera baptisée « Paul Randon » (ancien médecin de la commune entre 1937 et 1977) et dont le permis de construire vient d'être déposé.

Le démarrage prochain de la construction de la résidence « Deling », route de Montpellier, est annoncé. C'est dans ce cadre magnifiquement arboré que des appartements de standing, ainsi que de l'habitat locatif destiné aux « seniors », seront bientôt construits et livrés.

Vers la fin du premier trimestre, les travaux de la route de Nîmes, entre le carrefour de la pondre/rue des Cèdres et la rue Bigot seront engagés. Une belle entrée de ville spécifiquement dédiée aux déplacements doux et sécurisés avec cheminements piétons bien définis, vélos, des places de parking désimperméabilisées, le tout paysagé avec des arbustes de type lauriers et lilas des indes.

Notre commune a une belle carte à jouer dans l'aménagement de notre territoire métropolitain. La Zone d'Activité Économique (ZAE) marché gare avance à grands pas et l'ancienne zone « Oc'via » est retenue pour la construction prochaine de l'établissement pénitentiaire et l'installation d'un opérateur économique sur sa partie « embranchée ». De nombreux emplois créés aux portes de Milhaud !

J'ajoute que le tracé du premier tronçon du CoNim (entre Milhaud et la RD 40) est bien avancé et le profil du rond point d'entrée Est est arrêté. Il faut aussi ajouter que les études pour la réalisation du demi-échangeur manquant entre la RN 113 et la RD 262, toujours en cours, progressent favorablement. Les bénéfices en terme de trafic, de limitation de la pollution et de bruit sont très attendus, puisqu'une partie importante du trafic dans certains quartiers résidentiels concernent des déplacements de non Milhaudois !

Vous le voyez, malgré les contraintes et les difficultés, Milhaud avance et conforte son dynamisme et son attractivité tout en valorisant son patrimoine environnemental exceptionnel aux portes de Nîmes et de l'agglomération !

Je souhaite enfin que ce numéro de janvier 2024, vous trouve en bonne santé et que cette année vous apporte joie et bonheur, ainsi qu'à vos proches.

*Chaleureusement
Jean-Louis Schone*



Comptes-rendus des conseils municipaux

Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

L'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site : www.milhaud.fr.

Séance du 16 octobre 2023

SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT AU MAIRE DEVENU VACANT SUITE A DEMISSION

Suppression du poste d'adjoint devenu vacant et réduction à 7 le nombre de postes d'adjoints. Le 7^e adjoint prendra le rang supérieur soit le 6^e rang, et le 8^e adjoint, le 7^e rang. Adopté à la majorité

BATIMENTS COMMUNAUX - PARCELLES AN 78 ET 79 - 1 PLACE DE L'EVECHE - DECLASSEMENT PAR ANTICIPATION DES BIENS RELEVANT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Approbation de la désaffectation différée des bâtiments et de leur déclassement par anticipation du domaine public. Adopté à l'unanimité

CESSION DE LA PARCELLE DE 39 M² CADASTREE AP N°141a SISE 79 ROUTE DE MONTPELLIER - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2023-02-024 DU 14 FEVRIER 2023

Cession en lieu et place de M. PIERRE Daniel au nom de la SCI AGDP 30 dont il est le représentant, pour un montant de 9 000 € HT. adopté à l'unanimité

BAIL ENTRE LA COMMUNE ET LA SOCIÉTÉ TOTEM FRANCE SAS - IMPLANTATION, MISE EN SERVICE ET EXPLOITATIONS D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES D'UNE STATION RELAI DE TELEPHONIE MOBILE - TRANSFERT DES DROITS D'OCCUPATION D'IMMEUBLE DE LA SA ORANGE

Bail approuvé pour une durée de 12 ans renouvelable à compter du 1^{er} janvier 2023. Adopté à l'unanimité

CONVENTION D'OCCUPATION D'UNE PARCELLE PRIVEE DE LA COMMUNE CADASTREE AT 18 LIEU-DIT LES FIOTES DANS LE CADRE DES ETUDES HYDRAULIQUES DU PROJET D'AMENAGEMENT D'UN DEMI-ECHANGEUR AU NIVEAU DE LA RD262/RN113

Fixation des conditions d'occupation temporaire du terrain pour une durée de 6 mois et des modalités de reprise à la fin de l'occupation. Adopté à l'unanimité

RAPPORT DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE SPECIALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE LOCALE BAS RHONE LANGUEDOC - BRL - EXERCICE 2022

Pris acte.

REGLEMENT DE LA COURSE SOLIDAIRE ORGANISEE PAR LA COMMUNE AU PROFIT DU CEC DU GARD

Règlement et fixation des tarifs 11 km : 11 €, 6 km : 6 €, 6 km marche : 8 €. Participations versées au profit du CEC du Gard. Adopté à l'unanimité

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE - MODIFICATION DU REGLEMENT

Adopté à l'unanimité

REMISE GRACIEUSE - LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES DU 08 JUILLET 2023

Remise gracieuse d'un montant de 100 € au preneur du fait d'impondérables survenus durant la période de location. Adopté à l'unanimité

MODIFICATION DU REGLEMENT D'ATTRIBUTION DU REPAS ET DU COLIS DESTINES AUX AINES

Proposition de ramener à 67 ans révolus l'âge plancher pour être bénéficiaire d'un colis, au lieu de 75 ans et de fixer le prix du repas à 27 € au lieu des 25 €. Adopté à l'unanimité

REGIME INDEMNITAIRE DE LA FILIERE MEDICO-SOCIALE

Modification des bénéficiaires du régime indemnitaire du cadre d'emplois suite à nomination au grade de puéricultrice d'un agent ayant réussi le concours. Adopté à l'unanimité

COMMUNICATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES PORTANT SUR LE CONTRÔLE DES COMPTES ET DE LA GESTION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION NÎMES MÉTROPOLE AU TITRE DES EXERCICES 2019 ET SUIVANTS

Pris acte de la présentation du rapport d'observations définitives de la CRC sur la base duquel un débat s'est déroulé. Adopté à l'unanimité

Séance du 13 novembre 2023

INDEMNITES DE FONCTION DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES - NOUVELLE REPARTITION

Nouvelle répartition de l'enveloppe globale des indemnités de fonctions des élus et fixation

des montants à compter du 1^{er} décembre 2023. Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités consultable sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie. Adopté à la majorité

MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION THEMATIQUE MUNICIPALE « SECURITE »

Désignation d'un nouveau membre : ANTON Michel, suppléant. Adopté à la majorité

MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION THEMATIQUE MUNICIPALE « FINANCES »

Désignation de nouveaux membres : BOLJAT André, titulaire ; CAUSSE Valérie devient titulaire, ANTON Michel, suppléant et COPPIETERS Patrick, suppléant. Adopté à la majorité

AVENANT - CONTRAT 2e GENERATION BOURG-CENTRE OCCITANIE/PYRENEES-MEDITERRANEE 2022-2028 ENTRE LA REGION OCCITANIE/PYRENEES-MEDITERRANEE, LE DEPARTEMENT DU GARD, LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIMES METROPOLE, LE PETR GARRIGUES ET COSTIERES DE NIMES ET LA COMMUNE DE MILHAUD

La dynamique des Contrats Bourgs-Centres est poursuivie par avenant (contrat 2^e génération) pour la période 2022-2028. Adopté à l'unanimité

AVENANT N°1 A LA CONVENTION OPERATIONNELLE «SECTEUR AUBEPIN» A INTERVENIR ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIMES METROPOLE, L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'OCCITANIE ET LA COMMUNE

Convention opérationnelle modifiée par voie d'avenant, pour en proroger la durée de 3 années supplémentaires soit 8 ans. Adopté à l'unanimité

CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS ET DE GESTION EN FLUX AVEC LE BAILLEUR GRAND DELTA HABITAT

Modalités de mise en œuvre des droits de réservation du réservataire pour la commune. Adopté à l'unanimité

MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES EN MULTI-ACCUEIL « LES PETITS BOUCHONS »

Objectifs de la commission redéfinis et modifications du règlement. Adopté à l'unanimité

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF AU DISPOSITIF DES PASSEPORTS ETE 2024 ET SIGNATURE DE LA CONVENTION

Adopté à l'unanimité

MONTANT DE LA CARTE CADEAU ATTRIBUEE AUX PERSONNELS MUNICIPAUX A L'OCCASION DES FÊTES DE NOËL 2023

Montant de la valeur faciale des cartes cadeaux

attribuées aux agents de la collectivité d'une valeur de 50 € et de 30 € pour les enfants du personnel municipal âgés de zéro à 13 ans maximum. Adopté à l'unanimité

MANDAT SPECIAL : CONGRES DES MAIRES DE FRANCE DU 21 AU 23 NOVEMBRE 2023

À Jean-Luc DESCLOUX, Maire ; à André BOLJAT, adjoint au maire ; Jean-Luc FRANÇOIS, conseiller municipal délégué. Prise en charge des frais de mission, de transport, d'hébergement, de restauration à hauteur des frais réels engagés et présentation de justificatifs. Adopté à la majorité

REVALORISATION DU PLAFOND INDEMNITAIRE POUR LE GARDIENNAGE DE L'EGLISE COMMUNALE POUR 2023

Annulation de la délibération du 13 avril 2023 fixant l'indemnité à 496,09 € et fixation de l'indemnité revalorisée à 499,75 €. Adopté à l'unanimité

REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 AU BUDGET GENERAL SUPPLEMENTAIRE 2023

Affectation du résultat 2022 de la section de fonctionnement excédent 1 136 927,54 € au BS 2023 : 1 127 313,36 à l'article R1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » de la section d'investissement du budget supplémentaire 2023. 9 614,18 €, reporté en section de fonctionnement - recette (art R002 sur le budget supplémentaire 2023). Adopté à la majorité

DECISION MODIFICATIVE N°1 VALANT BUDGET SUPPLEMENTAIRE - EXERCICE 2023 - BUDGET PRINCIPAL

Tableaux récapitulatifs consultables sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie. Adopté à l'unanimité

REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 AU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 « BUDGET ANNEXE VENTE DE CAVEAUX ASSUJETTIE A LA TVA»

Reprise du résultat de fonctionnement 2022 (déficit de la section de fonctionnement du CA) au Budget Supplémentaire 2023 : - 36 037,69 € en dépense de fonctionnement - compte D002 - au budget annexe supplémentaire « vente de caveaux » 2023. Adopté à l'unanimité

DECISION MODIFICATIVE N°1 VALANT BUDGET SUPPLEMENTAIRE - EXERCICE 2023 - BUDGET ANNEXE « VENTE DE CAVEAUX »

Tableaux récapitulatifs consultables sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie. Adopté à l'unanimité

NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE - M57 AU 1ER JANVIER 2024

Adoption de la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57, plan de compte développé, pour le budget de la commune à compter du 1^{er} janvier 2024, de conserver un vote par nature et par chapitre globalisé, avec référence fonctionnelle, de gérer les provisions en opérations semi-budgétaires, de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections. Adopté à l'unanimité

ADOPTION DU RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER AU 1ER JANVIER 2024

Le règlement budgétaire et financier a pour objectif principal de clarifier et de rationaliser l'organisation financière et la présentation des comptes locaux. Adopté à l'unanimité

FIXATION DES DUREES ET MODE DE GESTION DES AMORTISSEMENTS ET DES IMMOBILISATIONS AU 1ER JANVIER 2024 - M57

Nouvelles durées d'amortissements fixées selon le tableau consultable sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie, pour les biens entrant dans le patrimoine communal et mis en service à partir du 1^{er} janvier 2024, date de mise en application de la nomenclature M57. Adopté à l'unanimité

Séance du 18 décembre 2023

CESSION DE LA PARCELLE CADASTREE AL 78 ET DU BATIMENT COMMUNAL - ROUTE DE NIMES

À M. et Mme RUBAN David et Céline, domiciliés 26 avenue Pasteur à Milhaud au prix de 235 000 €. Adopté à l'unanimité.

MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL - RIFSEEP -

Instauration du RIFSEEP qui se substitue à l'ensemble des primes et indemnités versées antérieurement, hormis celles des filières exclues et celles pour lesquelles un maintien est explicitement prévu, à compter du 1^{er} janvier 2024 et autorisation donnée à l'autorité territoriale à fixer par arrêté individuel les montants perçus par chaque agent au titre des primes composant le RIFSEEP dans le respect des principes définis par la présente délibération. Adopté à l'unanimité

INDEMNITE HORAIRE POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

Le bon fonctionnement des services peut nécessiter

la réalisation d'heures supplémentaires qui peuvent faire l'objet d'indemnisations cumulables avec le RIFSEEP pour les agents de catégorie B et C. Les modalités de versement sont détaillées dans la présente délibération. Adopté à l'unanimité

INDEMNITE SPECIALE DE FONCTION - ISF - ET INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE - IAT - DE LA FILIERE POLICE MUNICIPALE

Instauration de deux régimes indemnitaires, l'ISF et l'IAT pour les agents de la filière Police municipale qui ne sont pas éligibles au RIFSEEP. Adopté à l'unanimité

ADHESION A LA NOUVELLE CONVENTION PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS AVEC LE CENTRE DE GESTION DU GARD

Mise à disposition d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) à compter du 1^{er} janvier 2024. Adopté à l'unanimité

CREATION DE POSTES ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Création à compter du 1^{er} janvier 2024 suite aux avancements de grade : d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet, d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet, d'un poste d'adjoint technique principal de 2^e classe à temps complet, de deux postes d'adjoint technique principal 2^e classe à temps non complet 30h ; d'un adjoint technique territorial contractuel à temps complet sur emploi permanent pour renforcement des effectifs pour l'école élémentaire. Adopté à l'unanimité

ACCORD DE PRINCIPE SUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CHARGÉ(E) DE COOPÉRATION «CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE» MUTUALISÉ(E) À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE VAUNAGE

SAINT-DIONISY, LANGLADE, CAVEIRAC, CLARENSAC, SAINT-COMES ET MARUEJOLS, BERNIS et MILHAUD sont signataires depuis le 30 juin 2022, aux côtés de la CAF, d'une Convention Territoriale Globale (CTG). Une délibération concomitante concernant la signature d'une convention, interviendra ultérieurement lorsque les décisions relatives notamment au poste à créer (contrat, temps de travail, catégorie d'emploi etc...) et à la clef de répartition des charges seront prises. Adopté à l'unanimité

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE COMITE DU GARD DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER ET LA COMMUNE DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'ESPACES SANS TABAC

Création d'espaces sans tabac dans les lieux publics fréquentés par les enfants pour réduire l'initiation

des jeunes au tabac, éliminer l'exposition au tabagisme passif, préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies. Soutien financier de 300 € pour le développement des projets de prévention du Comité du Gard. Adopté à l'unanimité

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS (RPQS) DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT DE NIMES METROPOLE - EXERCICE 2022

Pris acte.

RAPPORT ANNUEL 2022 DES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE SPECIALE DE LA SPL AGATE

Pris acte.



GARAGE DE MILHAUD

Votre réparateur agréé Peugeot et Citroën







04.66.74.21.81



75 Route de Montpellier
30540 MILHAUD



garagedemilhaud@
gmail.com

Travaux

Chauffage de la salle des Fêtes Bientôt un nouveau chauffage

La pompe à chaleur qui assurait le chauffage et la climatisation de la salle des Fêtes a subi une panne majeure qui la rend irréparable. Les réseaux existants, en acier, du chauffage sont vétustes et ont déjà présenté des fuites occasionnées par de l'oxydation profonde.

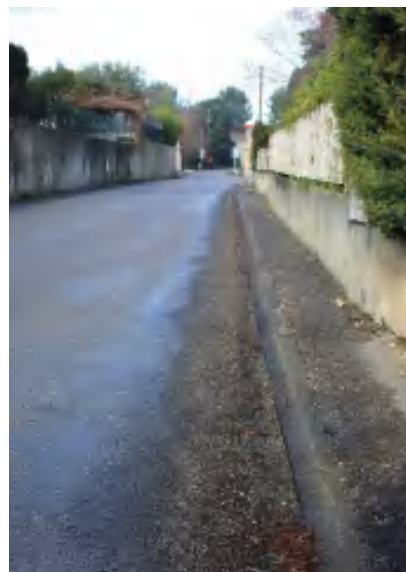
Un appel d'offre auprès d'entreprises sera lancé prochainement pour installer une nouvelle pompe à chaleur, mais sur des réseaux aérauliques qui permettront d'abandonner les installations vétustes existantes. Les coefficients de performance de la nouvelle pompe à chaleur permettront de réduire la charge financière du chauffage de la salle.

En attendant que cet appel d'offre soit lancé, une solution provisoire de chauffage par aérothermes électriques a été trouvée assurant un chauffage correct de cette vaste salle.

Tranchée rue de la Cruvière Réparation après inondations

À la suite des dernières intempéries, de type épisode cévenol, qui ont vu des niveaux de précipitation très importantes, les eaux de ruissellement provenant de la garrigue ont dégradé la rue de la Cruvière en créant une tranchée sur toute la longueur du trottoir à droite en remontant. Lors de la campagne de réparation des voiries, l'entreprise chargée des travaux a procédé à la réparation et au comblement de cette tranchée.

Pour ce qui est des tranchées effectuées par les services d'ENEDIS chemin de Langlade et chemin des Garrigues, lors de leurs travaux en faveur des réseaux secs, nous avons à nouveau rencontré les services d'ENEDIS qui nous ont assuré que des rebouchages corrects seraient repris prochainement, mais ils sont toujours en attente.



Élagage des platanes Route de Nîmes



À la mi-octobre, la ville de Milhaud a procédé à une campagne d'élagage des 15 platanes de la route de Nîmes. Pour assurer la sécurité des personnes et des biens, il convient d'effectuer une taille qui limite les risques de chutes de branches pouvant entraîner des blessures sur les personnes ou causer des dégâts matériels sur les véhicules, les immeubles et les biens publics. Dans ce quartier, les feuilles tombant chaque automne s'accumulent chez les particuliers et finissent par obstruer les bouches de pluvial des réseaux de la commune.

Aujourd'hui, la taille est finalement indispensable pour que le gabarit des arbres ne vienne pas obstruer et cacher la signalisation routière et même diminuer l'efficacité de l'éclairage public. L'élagage d'un platane nécessite une intervention assez longue, pouvant être comprise entre 2 et 4h par arbre.

Toutes les précautions sont prises pour qu'à la suite de cette taille les arbres ne développent pas de maladie, comme il arrive parfois lors des coupes sévères.

Peinture des rues

Renouvellement des marquages au sol

En novembre et décembre, nos services techniques ont entrepris la remise en peinture de certains axes routiers de la commune ainsi que le renouvellement des marquages au sol des passages protégés.

Les travaux vont se poursuivre aussi en début d'année. Le traçage des stops et le marquage des priorités seront aussi repris. Un renouvellement des panneaux de signalisation désuets, devenus obsolètes ou manquants, viendra compléter la signalisation nécessaire pour des déplacements sécurisés.

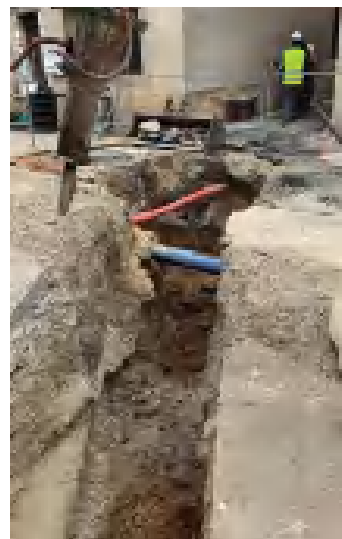


Route de Montpellier

Réseaux des eaux

L'été dernier, Nîmes Métropole a entrepris des travaux de réfection de réseaux de la route de Montpellier. Les travaux ont consisté dans la création d'un nouveau réseau d'eau pluviale et le remplacement d'un tronçon du réseau des eaux usées. L'ancien réseau était dit « unitaire », c'est à dire qu'il collectait aussi bien les eaux usées que les eaux pluviales. Les nouveaux réseaux permettront d'éviter la saturation de la station d'épuration, mais aussi ils permettront de mieux évacuer les eaux pluviales de ruissellement.

Notre agglomération, dont c'est la compétence, procède chaque année, de proche en proche, au remplacement des réseaux et à leur mise en séparatif. C'est un travail long mais nécessaire compte tenu de la vétusté de certains réseaux et de la nécessaire obligation de bien séparer eaux propres, eaux usées et eaux pluviales. Le plus souvent nous y associons la réfection de la chaussée, quand les finances nous le permettent afin de ne pas rouvrir la chaussée inutilement.



Poches de stationnement

Augmenter et rationaliser les places de parking

La place de la voiture dans la plupart des villes, que ce soit pour les déplacements ou pour son parcage, est un problème majeur surtout dans une période d'accroissement démographique, d'augmentation du nombre de véhicules par foyer et de la diversification des modes de circulations urbaines sans obérer la liberté de circulation ou encore de commerce. Arguments relevés dans de nombreux débats sur le sujet qui peuvent influencer l'action publique.

Nous travaillons sans cesse à augmenter les places de stationnement dans la commune et surtout en centre ville où vous devez pouvoir vous garer pour aller dans nos commerces, chez les professionnels de santé, mais aussi aux écoles...

C'est ainsi que 50 places de stationnement sont disponibles rue de l'Aramon/rue des Saules, que 9 places ont été dégagées par l'installation de plots, impasse de l'Autoroute, pour la plus grande satisfaction des résidents, qu'un parking sera réalisé à l'espace Cavalier, rue Basse.

Les rues de la Camargue et de l'Abrivado sont à l'étude pour une augmentation et une réglementation des places de stationnement proches du centre ville et de l'école Jean de la Fontaine.

Nous continuerons d'exploiter la moindre poche, mais le développement ancien des communes n'a pas anticipé la place que prendrait la voiture dans nos vies et ces poches sont rares.

Dans la commune

Installation du nouveau CMJ

Conseil Municipal des Jeunes 2023/2024

OLL :

Louisa Himmesoete



Livio Battistel



Océane Tricoit



Après une campagne électorale qui a débuté en novembre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont élu leurs représentants au Conseil Municipal des Jeunes, le 4 décembre 2023.

Sur les 13 listes composées de 3 élèves, 3 listes ont donc été élues : « OLL » avec 32 voix, « les Camarguais » avec 27 voix et « les Youtubeurs » avec 17 voix.

Les Camarguais :

Kenza Bouallag



Thibault Delon



Lina de Castro



Ces 9 élèves vont pouvoir participer activement à la vie de leur école et de leur commune. C'est un moyen d'apprendre la citoyenneté, de prendre des décisions, de mener des projets. Faire partie du CMJ, c'est le moyen de s'exprimer.

Ce nouveau Conseil Municipal des Jeunes a été installé le 11 décembre 2023 dans la salle du Conseil Municipal. Chacun a reçu une écharpe tricolore.

Les Youtubeurs :

Evan Krug Gomes



Anna Carcasson



Lucas Perez



Lors de cette installation, chacun a pu présenter son programme. Seuls les programmes réalisables ont été retenus afin d'être travaillés en commission.

Leur premier conseil se tiendra le 4 mars, après 3 commissions de travail de décembre 2023 à février 2024.

**Nous remercions les annonceurs
qui nous aident au financement
de ce bulletin municipal.**

**Consultez-les pour vos achats,
ils ne manqueront pas de vous
réserver le meilleur accueil.**

ESTELLE PET-SITTER

Titulaire de l'ACACED Chiens & Chats

Services à Domicile Milhaud et ses alentours

Visites de vos animaux de compagnie

Promenades canines

Pratique de Radiesthésie animale

Accompagnement aux rendez vous de soins animaliers



Tél : 06 59 35 67 10



E-mail : estellepetsitter@gmx.fr

Espaces extérieurs sans tabac

Dénormariser le tabagisme et montrer le bon exemple

Depuis la loi Evin, des millions de personnes sont protégés des dangers de la fumée de tabac dans les lieux clos à usage collectif.

Malgré tout, aujourd'hui encore, 12 millions de la population adulte sont fumeurs au quotidien.

Et pourtant le tabac, première cause de mortalité en France, provoque 78 000 décès par an dont 47 000 par cancer soit plus de 200 morts par jour.

OUI, LE TABAC « NUIT GRAVEMENT À LA SANTE », OUI, « LE TABAC TUE ».

Consommer du poison au quotidien n'est pas un acte normal ou anodin.

La « dénormalisation » du tabagisme est devenue indispensable pour changer les attitudes face à un comportement accepté, dont on sait qu'il est néfaste pour la santé.

Il est primordial de limiter les opportunités de fumer et ainsi réduire l'expérimentation du tabac et l'entrée en tabagie des jeunes (on a coutume de dire « jamais la première ») ; d'éliminer l'exposition au tabagisme passif notamment des tout-petits, encourager l'arrêt du tabac chez les consommateurs, promouvoir l'EXEMPLARITÉ, préserver l'environnement des mégots de cigarettes qui polluent nos trottoirs et nos espaces naturels.

Les jeunes restent les cibles prioritaires de l'industrie du tabac qui usent de puissantes stratégies pour rendre plus attractive leur future consommation de tabac par la multiplication de nouveaux produits (vaporette, puff...), bien loin de la cigarette en chocolat !

Afin de désintoxiquer les espaces publics pour les rendre conviviaux et sains, la municipalité a souhaité s'engager en signant une convention de partenariat avec le Comité du Gard de la Ligue contre le cancer en labellisant des lieux stratégiques de la commune identifiés « **espace sans tabac** ».

Ainsi, seront labellisés « espace sans tabac » les lieux qui accueillent un public majoritairement familial et jeune afin de les préserver de la pollution tabagique.

Il s'agit des abords des écoles élémentaire et maternelle, de la crèche « les Petits Bouchons », de la mairie, du centre socioculturel, des aires de jeux « Thibaud Rebeyrotte »



et « la Camargue », du parc de loisirs « Van Gogh », d'une partie du boulodrome, du parvis de la Smash, du stade municipal « Raymond Monteil »... et devant le lycée Geneviève De Gaulle-Anthonioz avec l'accord du Conseil régional.

Une signalétique fournie par le Comité du Gard de la Ligue contre le cancer informera l'utilisateur qu'il se trouve dans un périmètre où il est interdit de fumer (cigarettes, cigares, pipes, narguilés, chichas, vaporette, puffs...), la liste n'étant pas exhaustive.

Un arrêté municipal sera pris afin de faire respecter l'interdiction de consommation de tabac ou autres genres dans ces lieux identifiés et labellisés. L'objectif premier n'est pas de faire de la répression mais plutôt de la sensibilisation sans verbalisation dans l'immédiat, afin de faire changer les mentalités face à ce fléau, tant sanitaire qu'environnemental.

Nous comptons sur le soutien massif de la population milhautoise pour une mobilisation active contre les méfaits du tabac pour le bien de tous.



Depuis 2010,
votre expert
EAU AIR SOL
vous
accompagne
dans les énergies
renouvelables

plus que PRO ★★★★★ 9.5/10 (Dépend)

UNE ENTREPRISE
DE CONFIANCE
POUR UN TRAVAIL
DE QUALITÉ, À
VOTRE SERVICE
ET SANS
SOUS-TRAITANCE



EAU AIR SOL
04 66 93 45 37
www.eau-air-sol.fr
contact@eau-air-sol.fr

Facebook & LinkedIn
EAU AIR SOL

- POMPE À CHALEUR AIR/EAU
- PHOTOVOLTAÏQUE
- CLIMATISATION

Participation Citoyenne

La municipalité relance le dispositif

Ce dispositif qui consiste à associer la population à la sécurité de son propre environnement en lien avec les acteurs locaux (forces de l'ordre de l'État, Police Municipale) est en place sur la commune depuis le 6 février 2015.

Nous procédons aujourd'hui au renouvellement total du réseau avec une équipe de référents plus étoffée. Ces référents seront non seulement des sentinelles attentives de la vie de leur quartier sur le plan de la sécurité des biens et des personnes, mais devront aussi favoriser les solidarités de voisinage et renforcer le lien social avec les habitants du site dans lequel ils œuvrent.

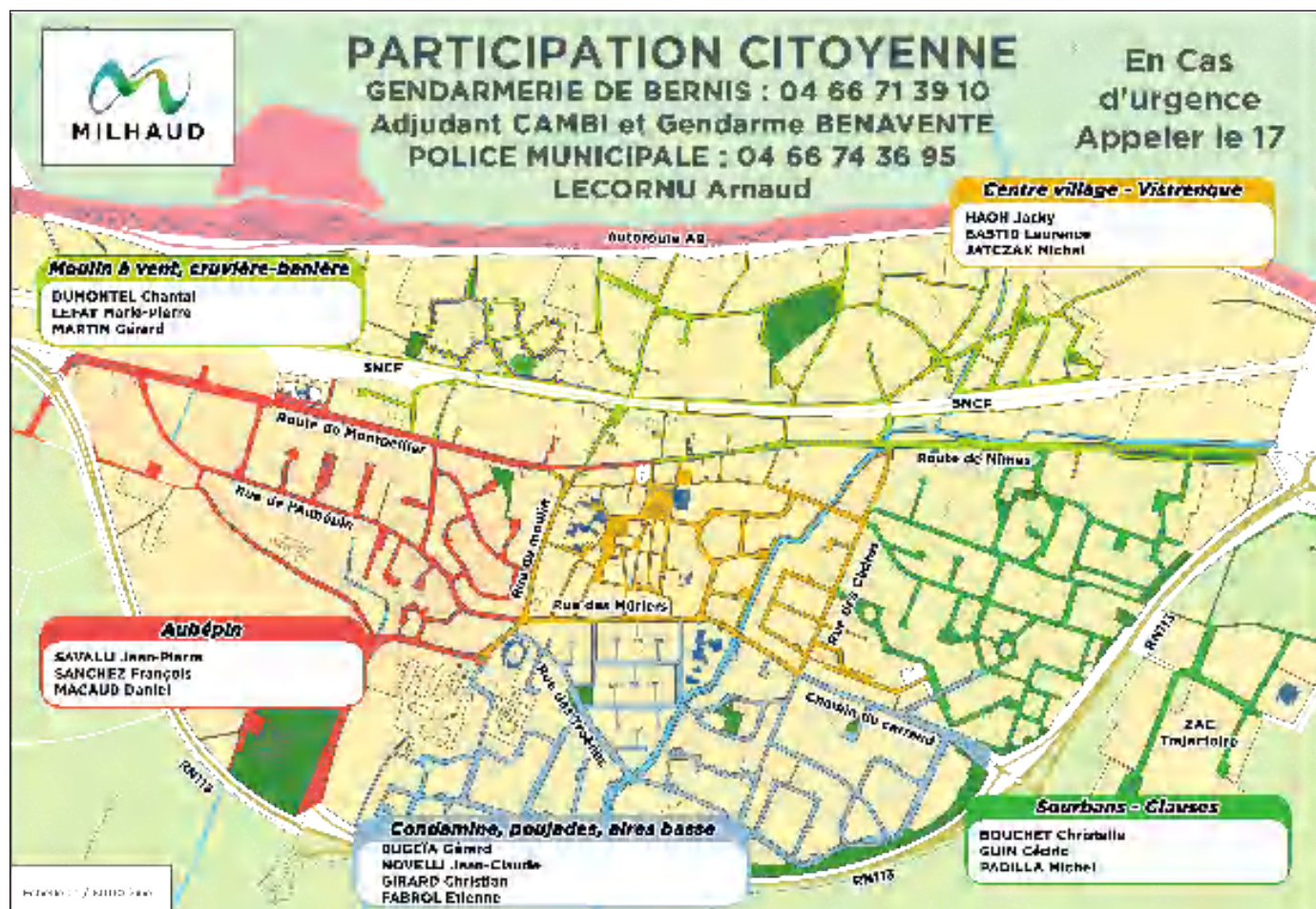
Pour une meilleure efficacité de l'action menée par les référents à l'intérieur de leur secteur, nous avons mis en place un système de communication entre eux, la Police Municipale, la Gendarmerie et la municipalité. Il s'agit du système ORION (WhatsApp) dont l'administrateur est l'un des référents, Jean-Pierre Savalli.

De même, nous avons prévu, afin d'harmoniser le dispositif, que des réunions d'échanges et de retours

d'expériences soient régulièrement organisées entre les référents, les forces de l'ordre (en particulier les deux gendarmes référents de la brigade de Bernis nommés à cet effet), un référent de la Police Municipale et les élus concernés de la municipalité.

Le dispositif « Participation Citoyenne » qui, nous le rappelons est étendu à tout le village, est structuré autour de cinq secteurs dont le périmètre correspond à celui des cinq bureaux de vote.

Le plan ci-dessous reprend cette répartition avec le nom des référents positionnés.



Les incivilités, trop c'est trop !

Déjections canines



Selon les statistiques du ministère de l'Agriculture, un foyer français sur deux possède au moins un animal de compagnie, dont près de 8 millions de chiens.

Les déjections canines sont autorisées uniquement dans les caniveaux, sauf dans les parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons. Ils sont interdits sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces de jeux publics pour enfants ; ce qui est heureusement pour bon nombre de personnes du bon sens !

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal.

Propriétaires de chiens ne faite pas peser à tous votre plaisir personnel de posséder un animal. La vie en commun à l'échelle d'un village passe par des comportements adaptés et responsables. Les autres ou la « mairie » n'ont pas à supporter ces nuisances. On entend trop souvent : « *pas grave y a un agent de la mairie qui n'a que ça à faire* » mais c'est nous, c'est vous qui payez ses heures de travail.

Dépôts sauvages, vols et dégradations

Difficile de maintenir une commune propre, de la fleurir, si des individus, heureusement peu nombreux, ne se comportaient pas comme des porcs et volant à tout bout de champ dès que l'occasion se présente !

On aménage le petit jardin rue de l'Aramon, franchement très joli avec ses fleurs et plantations : vol des ceps de vigne... déception, il faut en racheter, les replanter... pas grave, c'est vous qui payez !

Un véhicule incendié récemment, parking rue des Troènes, entraînant par la même occasion la destruction du site de compostage, ben voyons, on s'en fout ça ne coûte rien c'est la mairie qui paie, mais la mairie c'est la collectivité et la collectivité c'est nous, c'est vous qui mettez la main à la poche.

J'ai des gravas, des vieilles planches, un vieux matelas... déchetterie ? Bof ! Aussi simple d'aller le jeter en garrigue ou en plaine, pas grave la mairie le ramassera et c'est encore vous qui payez !

La liste est longue, ces événements sont le quotidien de « la Municipalité » avec un grand M. Je le répète

nous, vous subissez les désagréments d'une poignée de personnes déconnectées des bons usages qui ne mériteraient que des sanctions ! Malheureusement elles se cachent et le font à certaines heures pâles de la nuit, quand elles sont sûrs de n'être pas vues. Mais dites-moi, si elles se cachent c'est parce qu'elles ont conscience que ce n'est pas bien, interdit ? Alors pour ces personnes plus de pédagogie, plus de rappel à l'ordre ce sera AMENDES ! Et si vous observez de tels comportements, n'hésitez pas à nous les signaler par tous les moyens !

Les caméras et notre Police Municipale portent déjà toute leur attention sur ces sujets et ont déjà permis de verbaliser certains comportements indignes de la vie en communauté.

Quelques individus irrespectueux des règles ne vont pas pourrir la vie de l'immense majorité !



**Les crottes,
c'est dans le sac !**

Rappel

Distributeurs de sacs

Des distributeurs de sacs sont, depuis longtemps, à votre disposition :

- 1 rue des Muriers à l'angle de la Poste,
- 1 rue de l'Aramon/rue des Saules au niveau du petit jardin,
- 1 rue de la Montre,
- 1 rue de la Clauserie,
- 2 place Frédéric Mistral,
- 2 espace Van Gogh.

De plus des sacs sont en vente un peu partout.

Taxe de séjour

Instauration d'une taxe communautaire

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération possède la compétence « Promotion touristique » sur son territoire à l'exception de la commune de Nîmes. Forte de cette nouvelle compétence, Nîmes Métropole a souhaité développer une stratégie touristique globale sur son territoire.

Le plan d'action pour enrichir l'activité touristique du territoire communautaire passe par la valorisation des atouts majeurs tels que l'entretien d'une offre qualitative de randonnées pédestres et boucles cyclo touristiques doublée d'un programme d'animation spécifique, la valorisation et le développement de l'offre agrotouristique existante auprès des professionnels, la communication et la commercialisation de l'offre de tradition et de savoir-faire.

La promotion touristique du territoire communautaire passe également par le renforcement de la qualité d'accueil, notamment via les dessertes aériennes et la création d'une destination engagée et durable. Nîmes Métropole compte ainsi mettre en avant ses atouts spécifiques, ses produits du terroir, la richesse de ses paysages, les solutions d'hébergement disponibles tout en créant des animations susceptibles d'attirer de nombreux visiteurs.



Vous louez ou souhaitez mettre en location un meublé de tourisme ou une chambre d'hôte ?

Etape 1 : Déclaration obligatoire

La loi ALUR vous oblige à effectuer une déclaration auprès de la Mairie.

Pour cela, connectez-vous à la plateforme <http://www.declaloc.fr>.

Une fois votre déclaration effectuée vous recevrez automatiquement un email afin d'activer votre compte pour accéder à la plateforme de collecte décrite à l'étape 2 ci-dessous.



Etape 2 : Collecte de la taxe séjour

A compter du 1^{er} janvier 2024, vous devrez collecter la **taxe de séjour**

Pour faciliter au maximum la procédure de reversement, Nîmes Métropole met à votre disposition une plateforme de déclarations et de versements sur laquelle figure également l'ensemble des informations administratives, références législatives et réglementaires en vigueur ainsi que les modes de calculs :

<https://nimesmetropole.taxesjour.fr>



Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez adresser un mail à l'adresse taxe.sejour@nimes-metropole.fr

Afin de constituer une source de financement propre au développement de ces actions par une contribution des personnes séjournant sur notre territoire, Nîmes Métropole a voté lors du conseil communautaire du 26 juin 2023, l'instauration d'une taxe de séjour au 1^{er} janvier 2024. Conformément à la réglementation, le produit de cette taxe sera affecté en totalité aux financements des actions destinées à favoriser la fréquentation touristique ou/et aux dépenses relatives à des actions de protection et de gestion des espaces naturels à des fins touristiques.

Cette taxe sera réglée par les vacanciers à leurs hébergeurs. Ces derniers la reverseront à Nîmes Métropole.

Zone d'accélération des énergies renouvelables (ZAER)

Les communes au cœur de la planification

La loi APER (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables) du 10 mars 2023 demande aux communes de définir des zones d'accélération pour les projets d'énergies renouvelables (EnR) avant le 31 décembre 2023. Il s'agit pour chaque commune de l'agglomération d'identifier des espaces où elle souhaite prioritairement voir s'implanter des projets de type photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie... Ce premier atlas des zones à équiper n'est pas définitif puisque d'autres projets pourront y être ajoutés par la suite.

Milhaud a porté son attention sur des friches, d'anciennes décharges, des surfaces sans aucun intérêt environnemental, des toitures... pour établir cette liste qui devait être transmise au Préfet.

Les opérateurs qui seront chargés d'équiper ces zones seront sélectionnés dans le cadre de procédure de marché public, et ce, très prochainement pour ne pas ralentir la dynamique voulue par les textes et les communes.

Il va sans dire qu'il s'agit d'une démarche très vertueuse en direction de notre indépendance

énergétique et l'abandon des énergies fossiles. La production d'électricité attendue pour l'ensemble des périmètres retenus pourrait équivaloir aux besoins de 9 000 habitants et permettre aussi un volet d'autoconsommation. Des ressources financières, mais également des économies pour la commune !

Les dispositifs et le cadre d'intervention seront présentés à la population lors d'une réunion publique qui sera organisée au cours du premier trimestre 2024.



Bienvenue dans la commune

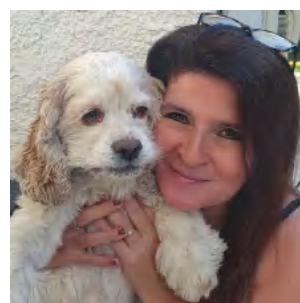
ESTELLE PET-SITTER

Native de Milhaud, l'amour des animaux m'a donné envie de m'installer en tant que Pet-Sitter sur la commune et ses alentours.

Je vous propose différents services à domicile (visites de vos animaux de compagnie, promenades canines, pratique de radiesthésie animale, accompagnement aux rendez-vous de soins animaliers). Je m'adapte en fonction de vos animaux et de leurs habitudes.

Tél. : 06 59 35 67 10

E-mail : estellepetsitter@gmx.fr



Biodéchets

Gestion dans les communes



www.mon servicedechets.com

Afin d'encourager la généralisation du tri à la source des biodéchets, Nîmes Métropole poursuit la mise en place du programme « Territoire 100% compostage » amorcé il y a plus d'un an, en optant pour une distribution gratuite pour l'ensemble des habitants du territoire, de composteurs individuels ou lombricomposteurs.

Un choix qui a un coût pour la collectivité ; en effet, ce sont plus d'un million d'euros mobilisés par l'agglomération pour répondre à cet enjeu de société majeur et à cette obligation introduite par la loi antigaspiage de 2020.

En dehors des demandes individuelles qui arrivent de tous les territoires de Nîmes Métropole, la campagne « Territoire 100% compostage » se déploie secteur par secteur et a commencé par anticipation début 2023.

Le déploiement des composteurs et lombricomposteurs gratuits sur les secteurs de Saint-Gilles, de Marguerittes, des Costières et des Garrigues ainsi

que la ville de Nîmes vont se poursuivre. Tout en laissant, sur l'ensemble du territoire, la **possibilité aux foyers qui le souhaitent de bénéficier sur demande d'un composteur gratuit, dans la limite des stocks disponibles.**

Face à la forte demande, les producteurs de composteurs peinent à assurer la production, nous espérons un retour à la normale pour le début du second semestre 2024.

Pour l'heure et tant que tous les usagers n'ont pas accès à un moyen de trier ces biodéchets, les modalités de collecte fixées par Nîmes Métropole restent donc inchangées.

Les usagers sont encouragés à faire une demande de composteur ou de lombricomposteur en se rendant sur la plateforme Mon Service Déchets.

Les demandes sont mises sur liste d'attente pour une livraison à partir du mois de juin 2024, avec un retour à la normal du stock de composteur et des capacités d'approvisionnement.



Cérémonie des vœux

Les Milhaudois mis à l'honneur

Lors de la cérémonie des vœux du vendredi 12 janvier, la municipalité a tenu à honorer les personnalités locales qui ont marqué notre commune en leur remettant la médaille de la ville :

Deux personnalités sportives :

- Ludivine PERRIN-STSEPIANUK, championne de natation artistique (10 titres de championne de France) devenue entraîneur de l'équipe nationale américaine des jeunes qui a obtenu le titre mondial en 2022.
- Thierry CALIGO pour ses nombreux trophées dont le dernier est le titre de champion du Gard pétanque-triplette 2023.

Et deux personnalités bien connues de tous :

- Pierre DAPINO, « porte-drapeau » des Anciens Combattants, pour son investissement dans la vie associative, personne n'oublie le « nommeur » de nos lotos.
- Roger-Paul MAURIN, correspondant Midi-Libre depuis 2005, pour les reportages sur les activités municipales et associatives.

Ont également reçu la médaille de la ville :

- Laurent BURGOA, sénateur du Gard, pour son implication à défendre les projets communaux face aux règles d'urbanisme comme la loi SRU et le ZAN, sans oublier la défense de nos traditions.
- Didier LAUGA, Ancien Préfet du Gard, Conseiller-Maître à la Cour des Comptes, pour l'accompagnement des grands projets communaux tels que le rond-point ouest, la SMASH et le centre de vaccination flash lors de la Covid.



Cadet de la République

Recrutement

La police nationale recrute des cadets de la République (entre 18 et 30 ans) pour septembre 2024. Grâce à cette formation professionnelle rémunérée, vous serez préparés pendant un an à votre futur métier de policier adjoint, mais également au concours de gardien de la paix. Ce dispositif d'égalité des chances (pas besoin d'avoir le BAC) est une formidable opportunité !

Les sélections se dérouleront selon les régions entre le 8 avril et le 31 mai 2024. Inscrivez-vous avant le 31 mars 2024.

L'incorporation en école de police est prévue le lundi 2 septembre 2024.

Pour en savoir plus : <https://www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/CADET-PA/cadet-de-la-republique>



Une question, un renseignement ? Contactez-nous :

- par téléphone au n° vert 0800 22 0800 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h),
- par mail en remplissant un formulaire de contact sur le site <https://www.devenirpolicier.fr/>,
- en échangeant avec les e-ambassadeurs policiers de la plateforme Objectif Police (<https://www.devenirpolicier.fr/nous-contacter/Objectifpolice>),
- sur les salons et forums, ou dans leurs locaux, nos délégués recrutement sont à votre écoute. Retrouvez leurs coordonnées en sélectionnant votre zone sur cette page (rubrique « structures de recrutement ») <https://www.devenirpolicier.fr/nous-contacter>.

Les personnes souhaitant des renseignements complémentaires sur le métier et/ou sur le concours peuvent prendre rendez-vous avec Frédéric ZANONE, Adjoint à la sécurité, qui les recevra. Elles pourront être mises en contact avec des anciens Cadet de la République pour évoquer le concours, la formation, etc.

Agriculture

Quelle place à Milhaud ?



Évolution de l'agriculture à Milhaud

Si l'on remonte avant 1945, l'agriculture à Milhaud était favorable, pourvue de nombreuses petites exploitations agricoles.

Trois zones s'identifiaient :

- la plaine : la terre de la plaine est très fertile et l'eau est présente à 7 m de profondeur. S'y ajoute un réseau d'irrigation Bas Rhône construit en 1965 qui facilite la diversification des cultures. La vigne y était principalement cultivée, avec une production de vin de consommation courante. Cependant la vente de ce vin s'avérait difficile par rapport aux vins de meilleure qualité. On y trouvait également du maraîchage et de nombreux champs d'asperges.
- la garrigue : les sols y sont plus calcaires et la roche à fleur de sol. La culture de l'olive est bien représentée avec des amandiers et quelques parcelles de vignes, ainsi que des coupes de bois. Des troupeaux de moutons pâturaient régulièrement entretenant une mince couche d'herbes.
- la costière : le sol est essentiellement constitué de galets roulés sur des terres argilo-calcaires, signant ainsi leur appartenance à la vallée du Rhône. Cette partie était utilisée pour des parcours à moutons. On y trouvait également un élevage de bovins dont la production de lait fermier était privilégiée. Dans les années 1970, on se rappelle la vente de lait à la louche place de l'Évêché, qui était à la fois un lieu de rencontre entre Milhaudois, jeunes et moins jeunes.

Afin d'aider les viticulteurs en difficultés, l'État a mis en place des primes d'arrachages qui vont permettre aux viticulteurs d'implanter de nouveaux cépages pour produire un vin de meilleure qualité. Parallèlement à cette époque, apparaît une forte

demande de terrains à construire tout autour de l'agglomération nîmoise... le rêve de vivre à la campagne. Les vignes, petit à petit, sont arrachées les terrains vendus à des promoteurs et les agriculteurs deviennent désormais moins nombreux à habiter ces zones rurales à cause de cette dispersion croissante de l'habitat autour des villes centre.

Fort heureusement la garrigue reste protégée et l'expansion urbaine s'effectuera sur le pourtour sud du village. La partie costière est épargnée pour l'instant, mais nous restons vigilants sur le développement du foncier. Nous sommes mitoyens avec Nîmes et accompagnons la construction d'une maison d'arrêt et l'implantation d'une structure économique « embranchée » sur la ligne ferroviaire Nîmes- le Grau du Roi.

Les crises agricoles successives (viticoles, gel des oliviers de 1956, maraîchage...) ont aussi façonné le paysage agricole de la commune incitant les agriculteurs à se remettre en question et à modifier leurs comportements vis à vis des cultures.

C'est ainsi que les vignes se sont déplacées sur la



costière. La culture de la vigne est une des seules cultures capables de résister au drainage imposé par les sols dominés par des galets. Le vin qui y est produit est d'excellente qualité, vin qui aujourd'hui a gagné l'appellation « Costières de Nîmes » et remporté plusieurs médailles d'or au salon de l'agriculture au « Domaine Mas de la Tour ».

Les travaux d'irrigation entrepris, depuis les années soixante par la CNABRL (Compagnie nationale d'aménagement du Bas-Rhône-Languedoc), ont créé de nouveaux paysages, plus cloisonnés, dans lesquels les fruitiers sont apparus.

L'adoption d'équipements de plus en plus performants permet aux exploitants agricoles d'accroître l'efficacité de leur travail et de repousser la limite du nombre d'hectares qu'un actif peut prendre en charge. Les agriculteurs ont dû sans cesse se remettre en question pour limiter les coûts de production.

L'exploitation agricole est particulièrement exposée aux risques climatiques parce qu'elle est vulnérable à des risques spécifiques, amplifiés par les évolutions de notre environnement : dérèglements climatiques et leurs aléas, catastrophes naturelles, pollutions, sécheresse, besoin de spécialisation croissante des exploitations, libéralisation et mondialisation...

Alors aujourd'hui quelles exploitations agricoles ?

Aujourd'hui, les exploitants ont été appelés à raisonner différemment. Une réelle prise de conscience sur l'utilisation des produits chimiques, avec en toile de fond le respect de l'environnement, l'enrichissement et le tassement des sols, a vu le jour. C'est ainsi que dans la plaine milhadoise des cultures s'alternent chaque année : pois chiches, blé, melons et que nous voyons des troupeaux de moutons paître sur ces terrains en y apportant une bonne fertilisation des sols et son maintien de la matière organique.

En diversifiant les cultures, les exploitants interviennent différemment, selon le type de plantation, leur rythme et de leur implantation.

Par d'exemple :

- le melon apporte un décompactage des sols en profondeur, un enfouissement par le labour de plantes invasives résistantes, un apport de matières organiques et un important apport naturel d'azote,
- le pois chiche, plante légumineuse, capte naturellement l'azote dans l'air et le régénère dans le sol,
- le pastoralisme (apport d'azote naturel) mis en place permet, sur les mêmes terrains, de limiter la pousse de l'herbe lors de l'inter culture, et d'incorporer naturellement de l'azote.

Toutes ces rotations permettent très fortement de limiter les interventions chimiques à la mise en place des cultures comme le blé.



C'est donc une agriculture innovante, moderne et respectueuse de l'environnement qui se décline sur Milhaud, une agriculture durable par le fait de la régénération des sols le plus naturellement possible tout en permettant des coûts de production plus raisonnables sans nuire à la productivité et réduisant fortement les traitements chimiques.

La culture de la vigne sur les costières milhadoises, notamment au « Domaine Mas de la Tour », a connu une évolution spectaculaire ; le pastoralisme sur l'ensemble du domaine a été récompensée par des « certifications environnementales », tel que Terra Vitis, reconnue par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et HVE (La Haute Valeur Environnementale) qui correspond au 3^e niveau de la certification environnementale des exploitations agricoles, le niveau le plus élevé. Ces labels environnementaux certifient auprès du consommateur une agriculture respectueuse de l'environnement et garantissent des produits de grande qualité.

L'olive, quant à elle, garde une petite place dans nos garrigues mais aussi en costières, même si aujourd'hui beaucoup d'olivettes sont laissées à l'abandon. Un projet communal d'éco pâturage est en cours afin de préserver ce poumon vert que représente notre garrigue milhadoise, il préviendra au mieux des incendies et entretiendra un sol aujourd'hui envahi par la végétation sauvage.

Nous pouvons être fiers de nos exploitants agricoles qui se remettent en question régulièrement et œuvrent pour une agriculture durable par l'enrichissement des sols naturels. Un métier difficile émaillé par les crises agricoles successives et les aléas climatiques. Ils respectent notre environnement, participent au plus haut chef à la chaîne de production alimentaire et méritent toute l'attention de chacun d'entre-nous.



Libre expression

GROUPE MAJORITAIRE

En ce début d'année, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux ; qu'elle soit synonyme de bonheur et de réussite pour chacun d'entre vous.

Nous entamons 2024 avec en ligne de mire la création future, sur la zone d'activité de l'Aubépin, d'un nouveau quartier répondant aux règles d'aménagement du territoire de demain. Ce projet urbain de long terme va s'adapter aux évolutions de la société sur de nombreux aspects (enjeux climatiques et environnementaux, qualité architecturale) permettant d'accueillir dans les meilleures conditions les nouveaux habitants dans une zone en profonde transformation qui conservera néanmoins, avec la place laissée à la nature, une identité qui est celle de notre village bénéficiant d'une situation exceptionnelle entre plaine agricole et garrigues boisées.

Outre ce projet phare, citons d'autres réalisations qui s'inscrivent dans la transition écologique : la rénovation énergétique de la mairie et des écoles, l'achèvement du programme de conversion du réseau d'éclairage public en LED plus économes et l'implantation de parcs photovoltaïques.

Ainsi Milhaud prépare son avenir pour une ville attractive et innovante, solidaire et économe.

.....

MILHAUD GÉNÉRATIONS UNIES

En cette fin d'année 2023, la fiscalité de la commune nous a percuté de plein fouet ! Les promesses faites concernant de réduire les dépenses ont-elles été tenu ? La majorité ne peut se cacher éternellement derrière le contexte inflationniste. Jusqu'à quand devons nous faire preuve de résilience ? Des économies pragmatiques doivent être mise en place sans délais, des investissements de rénovations énergétiques également. Des solutions existent ! comme par exemple l'aérovoltaïque qui répondrait aux besoins de chauffage , assainissement d'air ainsi que d'électricité des bâtiments publics. Nous sommes conscient que tout ne se règle pas d'un coup de baguette magique, mais nous aurions aimer voir une politique forte sur ces sujets importants au bout de deux mandats. En cette nouvelle année espérons que la majorité en fera sa priorité, soyons optimiste. L'équipe Milhaud Générations Unies vous souhaite une très belle année 2024. Notre vigilance reste inchangé et nous resterons au service de Milhaud et des Milhaudois.

.....

MILHAUD VOUS APPARTIENT

Une nouvelle année se profile avec son lot de bonnes et mauvaises nouvelles. Malgré les défis à venir, la joie de célébrer ces moments en famille ou entre amis demeure. Famille et amitié restent des valeurs essentielles. Mais 2024 promet d'être encore une période de conflits mondiaux et de crise financière en France. Situation qui touche tous les Français, contraignant beaucoup à des restrictions financières. À Milhaud également, où la forte augmentation de la taxe foncière visait à compenser les coûts de l'énergie, qui impacte aussi chaque résident. N'y avait-il pas d'autres alternatives ? La réduction de l'éclairage public la nuit, ou des limitations des décorations de Noël sont des pistes adoptées dans de nombreuses communes. Ou encore, suspendre le chauffage des bâtiments municipaux pendant les périodes d'inoccupation, et une gestion attentive des heures supplémentaires du personnel ? Des efforts sont nécessaires, mais la Mairie les réalise-t-elle aussi ? Nous restons impliqués et énonçons les pistes potentielles parfois au détriment des actions de l'équipe majoritaire. En ce début 2024, nous vous souhaitons à tous une excellente année.

Eric Pellerin et Philip Seraphimides MVA

Crèche « les Petits Bouchons » Un Noël magique

Le 20 décembre à la salle des Fêtes, les enfants de la crèche « les Petits Bouchons » étaient invités, ainsi que leurs parents, à partager un moment de convivialité pour fêter Noël.

Un beau moment festif organisé par l'équipe de la petite enfance et le personnel de la crèche avec un spectacle musical et poétique sur le thème de l'eau « ô... eau » (clapotis, murmures, chants, instruments de verres, piano toy, ombres chinoises) qui a ravi les petits comme les grands.

Puis les enfants se sont amusés dans la structure gonflable et ont pu faire la connaissance du père Noël tant attendu.

Les festivités se sont terminées par le goûter de Noël.



ocean-nimes.net



Ocean Propreté



04.66.38.19.60



627 Anc. Rte d'Avignon, 30000 Nîmes

SUIVEZ-NOUS !



Coup d'œil dans le rétro

Actualités municipales

Exposition Playmobil

Le Père Noël a été tête d'affiche de l'édition 2023 de l'exposition « Playmobil », qui s'est déroulée au centre socioculturel les 28 et 29 octobre.

L'univers magique des Playmobil est revenu une nouvelle fois à Milhaud pour une grande exposition organisée avec l'association de Vincent Rousseau. Autour de la magie de Noël, le public a pu rêver en visitant les nombreuses scènes inédites parmi lesquelles on a pu retrouver : « Le royaume des sirènes », « Les zoulous », « L'île aux oiseaux », « L'Inde », une « bataille médiévale » avec plus de 5 000 figurines et bien d'autres.

Les collectionneurs privés viennent régulièrement à ce rendez-vous maintenant annuel ; leur âme d'enfants ne les a pas quittés et ils ont su transmettre cette passion à leurs enfants venus nombreux. Les Playmobil ont encore de longs jours devant eux. Un espace de jeux et de « fabrication » a été mis, comme chaque année, à la disposition des jeunes visiteurs pour leur permettre de créer leur Playmobil personnalisé.



Cérémonie du 11 Novembre

En ces moments difficiles où les valeurs de la République sont constamment remises en cause, le 105^e anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918 a revêtu cette année une importance particulière. L'espoir de la paix dans le monde était en effet dans tous les esprits lors de cet hommage rendu à tous les morts pour la France avec beaucoup d'émotion et dans une atmosphère recueillie, où le Bleu et de France, symbole de la solidarité nationale envers les anciens combattants et victimes de guerre, avait été mis à l'honneur suite aux directives données par le Secrétariat d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, le 11 octobre dernier.

Une reconnaissance empreinte d'une solennité importante, avec entourant Monsieur le Maire, un grand nombre d'élus, le Sénateur Denis BOUAD ainsi que les autorités religieuses, une large représentation de cadres militaires aux côtés du piquet d'honneur de la 1^{re} Compagnie du 4^e RMAT (dont la convention de jumelage avec la commune a été renouvelée) qui a assuré la prise d'armes et le chef d'escadron Léa PERNELLE commandant la Compagnie de Gendarmerie de Vauvert.

Les différentes lectures qui se sont succédé, celle de M. le Maire pour le message de Sébastien LECORNU, Ministre des Armées, et Patricia MIRALLÈS, Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées, et celles effectuées par la jeunesse Milhadoise pour le message de l'Union Française des Anciens Combattants et les extraits des lettres de poilus, ont toutes mis l'accent sur le devoir de mémoire dont nous sommes comptables vis à vis des générations futures et l'appel à la paix. Elles ont constitué des moments forts de cette cérémonie.



Salon du livre

Notre 7^e édition du livre s'avère être un événement important pour la commune et pour les amateurs de littérature. Il a eu lieu le samedi 25 novembre au centre socioculturel.

Une quarantaine d'auteurs étaient présents. Des fidèles qui nous suivent depuis le début comme Nicole MALASSAGNE, Joseph HERNANDEZ, Georges VIERNE ainsi que des nouveaux qui nous rejoignent chaque année.

Ce « salon » où l'on se rend en famille ou entre amis est aussi une occasion de rencontres et de partages entre les auteurs et les lecteurs.

L'accès à la lecture est plus que jamais une priorité et réunit tous les acteurs du plus jeune au plus âgé autour d'une même passion.

Cette année, notre invité d'honneur était Alain PORTES, ancien handballeur international français ; il nous a présenté son livre : « Le Handball de père en fils » qu'il a très gentiment dédié à ses fans. Joueur international, entraîneur en club, Alain PORTES, formé à Nîmes, a connu une riche carrière, parfois parsemée d'embûches, sur le terrain comme sur le banc. Il la raconte dans un livre autobiographique qui rend aussi hommage à son père. Dans ce livre, l'ancien ailier gauche international aux 212 sélections, revient aussi sur ses expériences d'entraîneur notamment avec les filles du HBC Nîmes.



Repas des aînés

Près de 220 personnes se sont réunies ce mercredi 13 mai 2023 à la salle des Fêtes pour le repas annuel de nos seniors offert et organisé par la municipalité et le CCAS. L'ambiance musicale et dansante a été assurée par MC Sono, animé par Michel TEISSIER.

Avant de passer à table, Le Maire, Jean-Luc DESCLOUX, accompagné du 1^{er} Adjoint, d'Huguette SARTRE, Conseillère départementale, de Jean-Luc FRANÇOIS, élu aux associations, de Josy BATIGNES élue aux personnes âgées et au CCAS a rappelé tout le plaisir d'être associé à ce traditionnel repas. C'est avec satisfaction, que nous sommes cette année revenus à une fréquentation proche de ce qu'elle était avant la crise de la COVID 19. Nous avons grand besoin de ces moments festifs qui entretiennent le vivre ensemble, si cher à notre ville.

Nous avons entendu parler, et notamment ces derniers mois avec la question de la réforme des retraites, du « problème du vieillissement de la population », un discours qui tente de nous faire penser que la vieillesse serait une épreuve, mais c'est sans compter sur les femmes et les hommes qui participent activement, et souvent bénévolement, à la vie de notre cité.

Ce fût l'occasion, comme chaque année, de remettre bouquets de fleurs et médailles aux couples affichant 50 et 60 ans de mariage.

Pour les noces d'or : Jocelyne et Francis DESSE, Marcelle et Bernard GOUT, Francine et Marc BONFILS

Pour les noces de diamant : Jeanne et Auguste MAGRO, Anne-Marie et Gérard REY.

Un tonnerre d'applaudissements a salué ce qui constitue de beaux records de longévité de vie de couple. Chacun a pu ensuite profiter du repas préparé par le traiteur « La Toque Gourmande » à Uchaud, entrecoupé de musiques et de pas de danses.



Journée Nationale d'Hommages

En ce 5 décembre 2023, les Milhautois, en nombre restreint, ont rendu hommage, en souvenir de ce passé douloureux, à toutes les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Une cérémonie empreinte d'une émotion toujours renouvelée, liée à l'histoire tourmentée et aux drames que la France a connus au travers de ses relations avec ces pays et notamment l'Algérie.

Cette commémoration s'est déroulée en la présence, auprès des élus, de la commandante de gendarmerie Léa PERNELLE, dirigeant de la Compagnie de gendarmerie de Vauvert, du Major Frédéric PLUMEAU et du Capitaine Eddy NIRINAHARISOA de la 1^{re} compagnie du 4^e RMAT.

À cette occasion et lors du verre de l'amitié qui a suivi la célébration, le capitaine NIRINHARISOA a offert à la ville de Milhaud un exemplaire de la charte de jumelage, qui a été signée le 11 novembre 2023 entre la commune et la 1^{re} compagnie de Maintenance Mobilité du 4^e Régiment du Matériel.

Concert pour l'Ukraine

Un concert solidarité pour l'Ukraine a réuni une nombreuse assistance au temple le 16 décembre.

Chants traditionnels du répertoire du collectif Volynski Chœur de la ville de Loutsk dirigé par Oleksander STADNYK ont animé cette soirée, ainsi que des chants de Noël ukrainiens repris par l'assistance.

La chorale œcuménique de Milhaud a parrainé l'évènement qui a profondément touché les deux interprètes des chants, Viktoryia RAÏKOVA et Bernard MOIREAU.



Noël enchanteur

Comme chaque année, les enfants ont répondu présent à l'invitation de la commune pour le traditionnel « Noël Enchanteur » qui était organisé le 16 décembre au centre socioculturel.

Les structures gonflables et les jeux en bois de la société « Pleins Feux » ont permis à tous d'attendre la venue du Père Noël. Et c'est en calèche que petits et grands ont pu se promener tout l'après-midi par une belle journée ensoleillée. Certains manifestaient une grande joie, quand d'autres étaient un peu craintifs de le voir « en vrai », mais ils n'avaient qu'une seule envie : recommencer.



Pour finir cette journée « enchantée » sympathique et conviviale, 200 goûters de Noël ont été distribués.

La magie de Noël opère toujours ! Cette fête annonce aux enfants la venue des vacances de Noël et les fêtes qu'ils vont passer en famille, avec bien sûr les cadeaux au pied du sapin.

Vendredis de l'Agglo

Quelle histoire ! Le 31 décembre au cours de la soirée, un flash spécial annonce la fin du monde dans une heure. L'occasion pour tout le monde de se dire des vérités, de régler ses comptes et de faire ce qu'on n'a jamais osé faire. Tous les ingrédients ont été réunis pour que cette soirée soit réussie, explosive et sans tabou.

La pièce de théâtre « Joyeuse fin du monde », présentée à Milhaud le 22 décembre dans le cadre des Vendredis de l'Agglo, mise en scène par Guilhem CONNAC et Benoît LABANNIÈRE, que nous avons maintenant l'habitude de recevoir à Milhaud où il est déjà venu jouer plusieurs pièces (« La manade des gens heureux 1 et 2 », « Dans la peau de ma femme »...), merveilleusement interprétée par les excellentes comédiennes Alexandra MORI, Alexia PEIRY et leurs partenaires masculins : Benoît LABANNIÈRE, Stéphane HERVÉ et Eddy BARBIER qui s'en sont donné à cœur joie, a ravi les 350 personnes venues les applaudir à la salle des Fêtes.



Nîmes Métropole continue sa saison des « Vendredis de l'Agglo » qui sont une des « pierres angulaires » de sa politique culturelle. N'hésitez pas à consulter le programme pour passer un bon moment tous les vendredis dans une des communes de l'Agglo.

Téléthon 2023

Le Téléthon a eu lieu les 8 et 9 décembre, pour une 37^e édition placée sous le thème du muscle. C'est toujours une véritable mobilisation humaine et solidaire qui s'organise chaque année. Depuis plus de 60 ans, familles, malades et bénévoles mettent tout en œuvre pour récolter le plus de dons possible pour faire avancer la recherche contre les maladies génétiques rares. Aucun doute, dans notre belle commune qui a du cœur, la mobilisation a été encore une fois au rendez-vous.

La mairie et les élus se mobilisent et sans dépenses excessives. Les quelques heures supplémentaires qui sont nécessaires à nos agents ne pèsent pas sur le coût de l'événement et quel mépris d'imaginer que seule la course au résultat nous animerait ! La seule satisfaction est de pouvoir donner un peu d'espoir à ceux qui en ont véritablement besoin !

Les habitants de Milhaud n'ont plus à prouver leur générosité et leur solidarité après avoir collecté 14 475,70 €. Cette année, nous avons « musclé » notre téléthon et renouvelé notre soutien à cette noble cause d'intérêt général en proposant de nombreux événements et animations sportives diverses ou en ayant appelé le 3637 (il est toujours temps sur internet pour continuer à soutenir la recherche). C'est avec vous et grâce à vous que tout

peut changer pour les malades et leurs familles en attente d'un traitement ! Faire avancer la recherche tel est l'objectif !

Aujourd'hui, et après de nombreuses années de recherche, des traitements innovants sont apparus et permettent de pouvoir soigner des maladies qui jusqu'alors étaient considérées comme incurables. Un des plus bel exemple est l'avancée de la recherche sur l'amyotrophie spinale, une maladie qui affaiblit les muscles à tel point que l'espérance de vie des enfants atteints de sa forme la plus grave n'excède pas deux ans. Ce traitement innovant de thérapie génique, issu de la recherche et rendu possible grâce à vos dons, a enraillé la maladie. C'est une victoire, mais 95% des maladies rares restent encore incurables et nombreux sont les malades dans l'espoir d'un traitement qui pourrait changer leur vie.

Cette année encore vous avez été à la hauteur de cette espérance ! Un immense MERCI !

AFMTELETHON  DÉT 9
INVOLVER POUR QUÉBEC 2023

MUSCLE TON TELETHON





Comme chaque année, le montant des dons collectés sur la commune jusqu'au samedi est annoncé le soir même lors du repas au profit du Téléthon. C'est donc 13 300 € qui ont été annoncés auxquels il faut ajouter les dons des jours suivants pour un total de 14 475,70 € Tous les donateurs et les bénévoles peuvent être fiers du résultat de cette édition 2023. Un grand MERCI pour cet élan de générosité !

La vie des associations



Milhaud Loisirs

DE NOMBREUSES ACTIVITÉS

L'association Milhaud loisirs propose, dans un climat empreint d'une grande convivialité, les activités ci-après : tarot (lundi et mardi de 14h à 18h), bridge (lundi et vendredi de 14h à 17h30), peinture sur soie et porcelaine, avec la présence d'un professeur (jeudi de 14h à 18h), tricot, crochet, broderie (mercredi de 14h à 18h). L'association possède aussi des jeux de scrabble.

Le club peut être réactivé à tout moment. N'hésitez pas à vous faire connaître. Les adhérents se rassemblent deux fois par an pour la traditionnelle galette des rois agrémentée d'un loto (lots offerts par l'association) et pour le repas en septembre, jour de l'assemblée générale.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente : Mme ROUX Carmen au 06 95 52 74 27.

ASPTT Nîmes Club Omnisports

DU SPORT POUR TOUS



L'ASPTT Nîmes a encore des places le samedi dans ses cours de Baby sport (1 à 3 ans) de 9h15 à 10h et Kidi sport (3 à 6 ans) de 10h à 11h le samedi au dojo (à côté du centre socio-culturel).

Les enfants sont amenés à travailler la coordination, motricité, à pratiquer jeux gymniques, athlétiques et avec ballons.

Au mois de mars pour la journée de la femme, nous organiserons le « Sport donne des Elles » : évènement sportif gratuit et féminin à Saint Césaire.

Restez informés : Facebook ASPTT Nîmes & Instagram aspttnimes

Les Donneurs de Sang

UN GRAND BESOIN DE DONNEURS

À l'occasion de cette nouvelle année 2024, toute l'équipe des donneurs de sang de Milhaud vous souhaite une très bonne année et vous remercie de votre fidélité tout au long de l'année.

En ce début d'année, le manque de poche de sang est énorme ainsi que le don de plasma et de plaquettes. Vous avez à votre disposition dans le village les collectes sur les sucettes publicitaires de la ville. Les dates à retenir pour 2024 sont les suivantes : 11 janvier, 14 mars, 6 juin, 8 août, 17 octobre.

On vous attend pour partager votre geste de générosité et un petit moment de convivialité.



De Garrigue en Mistral

DANSES ET MUSIQUES TRADITIONNELLES



Les groupes De Garrigue en Mistral de Milhaud et Le Temps du Costume de Nîmes se sont réunis pour organiser un spectacle intitulé Danses d'Occitanie, le samedi 21 octobre dernier à la salle des Fêtes de notre ville. Nous avons reçu les groupes : Le Poutou de Toulouse, La Bourrée Barrabande (Saint-Chély-d'Apcher), Alma Danse Sévillane (Bouillargues) et Le Temps du Costume (Nîmes). Le public nombreux a apprécié la beauté des costumes et la variété des danses, au son des galoubets, tambourins, accordéons, vielles, cabrettes, guitares...

Nous avons eu l'honneur de recevoir M. Jean-Luc FRANÇOIS, Adjoint aux Associations et Mme Huguette SARTRE, Conseillère Générale du Gard.

La soirée s'est terminée par un balet très chaleureux au son de tous les instruments dans une ambiance festive. Ce fut vraiment une Belle Rencontre !

Le Bonheur est dans la Garrigue Propre

BALADES ET ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

Si vous aimez la garrigue, venez nous rejoindre pour partager des balades et autres activités de plein air, participer également à l'entretien de notre olivette associative (taille, cueillette...) tout en assurant la propreté de ces lieux magnifiques (ramassage des déchets, participation aux journées débarras organisées par la mairie).

Nous vous attendons tous, le 2 mars 2024 à 18h au centre socioculturel, à l'Assemblée Générale pour vous faire découvrir notre association et ses projets.

Hector HERRERA. Président de l'association

Club des Aînés « Jamaï Viel »

UNE ANNÉE 2024 BIEN REMPLIE

Une année se termine, une nouvelle va commencer avec son lot de prévisions. Comme chaque année, elle s'est achevée dans la bonne humeur lors du traditionnel repas de fin d'année à la salle des fêtes qui a réuni une centaine de personnes.

L'année qui se profile se déroulera au rythme des repas mensuels, des concours de cartes et des lotos sans oublier la galette des rois, la sortie des grands-mères et aussi le voyage en Andalousie courant avril.

Nos tricoteuses continueront à se réunir tous les mercredis et, depuis un mois, nous offrons aussi une initiation à l'informatique tous les mardis.

À tous ceux qui voudraient nous rejoindre : vous êtes les bienvenus.

Nous souhaitons à chacune, à chacun, une bonne année et que 2024 illumine votre vie.



Toros y Fiesta

NOS TRADITIONS BIEN REPRÉSENTÉES

Après une année 2023 autour du 5^e anniversaire du club taurin Toros y Fiesta, place à la temporada 2024 avec au programme de nombreux événements :

- le retour du cycle des conférences démarrant le 19 janvier avec le matador de toros Clemente, le ganadero Joe GABOURDES et Gilles Vangelisti pour Simon Casas Production,
- le vendredi 15 mars, une conférence sous le signe des présentations des férias d'Alès, Istres et Saint-Martin-de-Crau avec les impresas respectifs,
- et en septembre 2024, pour conclure, le cycle sur le thème des hommes de l'ombre de la tauromachie.

Le dimanche 30 juin 2024 sera la journée phare 2024 du club taurin avec une fiesta campera à la ganaderia La Paluna à Saint-Gilles avec des toreros nîmois et dont le matador EL Rafi où son grand-père est milhudois, une feria des enfants, le tout dans une ambiance festive et conviviale. En juillet, lors de la fête votive, on organisera le souvenir Béatrice Dumond avec une capéa.

Pour conclure la saison 2024, en octobre avec notre assemblée générale autour d'une soirée festive pour remercier les adhérents, les partenaires et toutes les personnes suivant le CT Toros Y Fiesta.

L'ensemble du bureau souhaite à tous les Milhudoises et Milhudois une excellente année 2024 et que l'ensemble de nos traditions et notre culture taurine continuent de rassembler autant de monde dans notre village.



Milhaud Mille dons

SOLIDARITÉ ET FRATERNITÉ

Milhaud Mille dons rassemble une équipe de 69 bénévoles motivés et engagés qui travaillent ensemble dans un esprit de solidarité et de fraternité où chacun contribue à sa manière, ce qui nous permet d'organiser de nombreuses manifestations tout au long de l'année et de nous mobiliser pour aider les personnes fragiles et la recherche.

Cette année encore, nous étions présents pour soutenir le Téléthon sur Milhaud avec un concours de belote en partenariat avec Milhaud Loisirs (concours qui sera renouvelé en décembre 2024), une animation pour les enfants à la sortie des écoles avec Je d'Aventure, un stand et une buvette le samedi après-midi avec les associations Milhudoises et un marché de Noël le dimanche au centre socioculturel.

Notre engagement nous a permis, cette année encore, de faire un don à l'AFM Téléthon et au CEC du Gard. Comme nous sommes actifs sur l'année, nous pouvons déjà vous annoncer notre présence à Lidl pour la collecte des Restos du Cœur, les 1^{er}, 2 et 3 mars, la préparation d'un marché aux fleurs pour la fin avril au boulodrome et notre vide-greniers en septembre.

Nous remercions tous nos partenaires, donateurs, bénévoles... de leur précieuse participation.

Une très bonne année à tous et si vous souhaitez nous rejoindre : milhaudmilledons@orange.fr



Tirage de notre loterie au profit du Téléthon (tirage le samedi 9 décembre) : n°518 : un jambon, n°85 : un robot pâtissier, n°296 : un panier garnier, n°556 : un coffret de vin. Résultats qui ont été affichés sur les supports municipaux dès le lundi 11 décembre.

Sport Milhaud Seniors

2024, L'ANNÉE DU CHANGEMENT

Nous voilà en 2024, année électorale au sein de notre association, après de longues et longues années de service les pièces maîtresses s'en vont.

L'année 2023 a été difficile pour nous ; notre fédération nous imposant de nouvelles formules pour l'obtention des licences et l'achat d'un logiciel très très cher et peu fiable... Mais la base a résisté malgré des moments de pure lassitude, même le changement de fédération était évoqué en bureau. Puis en réfléchissant et en pensant à nos adhérents, le projet a été abandonné, mais il ne faut pas oublier que le bateau fédéral a du gîte.

Donc cette année, nous allons changer de bureau ; les jeunes sont là, ils vont apporter un souffle nouveau et des idées nouvelles. Mais les anciens seront toujours au bureau et regarderont les décisions de la nouvelle équipe. L'entière confiance que nous leur portons ne nous décevra pas, bien au contraire. Libérés de nos fonctions d'en haut de la pyramide, nous pourrions apporter notre savoir et notre vécu de bénévoles.

Que dire de plus ? Que le président que je fus sera très heureux d'apporter un peu d'aide et pourra se féliciter d'avoir conduit avec son équipe Sport Milhaud Seniors à un bon niveau, premier club milhardois avec 280 membres. Et avant de m'endormir, je pourrais dire nous avons fait du bon boulot, et je mettrais le règlement intérieur qui trônait sur ma table de nuit dans mes archives.

Jack Sabatier, Président.



Garrigue Font des Chiens

UNE INVITATION AU VOYAGE

L'exposition « Les cabanes de Milhaud et d'ailleurs ... » s'est déroulée du 23 au 25 juin 2023 au temple de Milhaud. Nous avons voulu cette exposition comme une invitation au voyage. Départ du pourtour méditerranéen : les Baléares, la Grèce, le Maroc en poursuivant par la France : de l'Ardèche à la Haute-Marne (le plus au nord) pour finir par le Gard et Milhaud. On peut en conclure que depuis qu'il existe des hommes et des pierres c'est dire... quelle que soit la nature des pierres, calcaire ou granit, quelle que soit leur couleur, roche blanche ou roche bleue, les humains ont construit des abris, des murs, des escaliers... en pierre sèche. Les matériaux sont gratuits et la terre ainsi débarrassée des cailloux peut être cultivée.



Nous avons aussi présenté les réalisations de l'association ASERPUR et de la Confrérie des Bâisseurs en Pierre Sèche, le « rachalan », ce paysan de la garrigue nîmoise, surnommé le défricheur aux mains nues, son seul outil : un « béchard » et une collection d'outils utilisés par les bâtisseurs pour porter les pierres. Les visiteurs passionnés de pierre sèche ou simples curieux ont apprécié ce voyage. Le 16 et le 17 septembre, elle a rejoint « les amis de Bernis » pour les journées du patrimoine.

Nous avons finalisé les nouveaux panneaux du sentier des capitelles.

En novembre, nous avons organisé deux initiations à la pierre sèche (départ du sentier botanique) réunissant 10 stagiaires.

Nous allons continuer en montant un atelier pierre sèche qui se réunira de façon régulière. La technique de la pierre sèche figure au patrimoine immatériel de l'humanité depuis 2010 en France et depuis 2018 à l'UNESCO.

Avenir Cyclotouriste Milhaudois

LE VÉLO A DE L'AVENIR EN 2024

Alors que la conjoncture actuelle encourage les mobilités douces, et parmi elles le vélo, pour aider à limiter le réchauffement climatique, il est regrettable de constater qu'il est bien difficile de recruter des adhérents pour venir grossir notre association cyclo, qui au fil de ses 35 ans d'existence a vu ses effectifs se réduire sévèrement et son bureau vieillir.

Malgré cela tous nos projets prévus en 2023 ont été réalisés avec succès et compliments des participants.

Pour 2024 encore de nouveaux projets. Une concentration en février, un voyage de 180 km pour Pâques en Provence à Pernes les Fontaines (Vaucluse), une randonnée permanente Le Puy en Velay - Nîmes de 412 km, une concentration à Paris de tous les cyclos français après, pour notre club, un parcours de 350 km depuis Nevers dans la Nièvre, l'ascension du mont Aigoual et du Mas de la Barque et notre point café pour le Téléthon, qui fut en 2023 une vraie réussite pour nous, avec la venue de 53 cyclos et la récolte de 50 € de dons. Si ce programme vous enchante, nous serons ravis de vous accueillir, seul, en couple ou, l'idéal pour remonter les effectifs du club, en famille. Par contre

s'il vous fait peur sachez que, vu notre expérience du vélo, nous saurons adapter un programme vous convenant mieux. « En vélo tout est plus beau ». En petit groupe avec beaucoup de convivialité et le respect du « nous partons ensemble, nous rentrons ensemble » en s'adaptant aux performances de chacun.

Vous pouvez venir découvrir ou redécouvrir le cyclotourisme à votre rythme en envoyant un mail à acmilhaud@sfr.fr ou en appelant le 06 74 99 77 41.



Gard'N Party

L'ANGLAIS POUR TOUS



Ateliers d'Anglais pour Tous !

GARD'N PARTY vous souhaite une Excellente Année 2024 ! Qu'elle vous procure joie et bonheur, ainsi que de bons moments de partage.

Il vous est toujours possible de rejoindre un des petits groupes déjà formés pour découvrir ou compléter vos connaissances en Anglais !

- * mercredi de 17h à 18h – Minikids 4-7 ans
- * mercredi de 18h à 19h – Teens (collège – Lycée)
- * mercredi de 19h à 20h30 – Adults (Beginners and Upper)
- * jeudi de 18h30 à 20h00 – Adults (Intermediates and Conversation)

En salle n° 6 annexe du Centre Socio-Culturel – renseignements au 06.65.70.48.18 – agardnparty@gmail.com

Prochaine date à retenir ! Bingo – Loto Anglais/Français
DIMANCHE 17 MARS à 17h00 au Centre Socio-Culturel



Venez vous amuser et réviser vos chiffres ANGLAIS en famille ou entre amis !



Mélina Danse

UN GALA DE NOËL RÉUSSI

Nous avons entamé cette nouvelle année avec une motivation débordante, tant de la part des membres du bureau que de notre professeur de danse, Mélina. Après notre participation au forum des associations en septembre dernier, où nous avons établi de nombreux contacts et échangé avec de futurs adhérents, nous avons poursuivi avec des cours d'essai tout au long du mois, et même au-delà. Nous offrons toujours la possibilité d'un cours d'essai pour les nouveaux arrivants et les adhésions sont ouvertes tout au long de l'année.

Si vous n'avez pas eu le temps en ce début d'année scolaire, n'hésitez pas à nous contacter pour découvrir nos divers cours : danse Modern' jazz, Fitness et Zumb'danse, adaptés à tous les niveaux et à tous les âges à partir de 3 ans.

Notre Gala de Noël s'est déroulé le dimanche 17 décembre à la salle des Fêtes de Milhaud. Ce fut une après-midi mémorable où les danseurs ont pu briller sous les projecteurs et pour les nouveaux découvrir la scène, montrant à leurs familles et amis le travail effectué depuis quelques mois seulement. Nous remercions les familles qui ont répondu présent à cette après-midi de Noël ainsi que Mélina, notre professeur de danse, pour ses chorégraphies personnelles et son travail.

Grâce aux manifestations que nous avons organisées l'année dernière (vide grenier, loto, gala...), nous avons pu offrir un haut personnalisé à chacun des groupes d'enfants.

Nous espérons que vous avez tous passé de bonnes fêtes de fin d'année, entourés de vos familles et de vos proches.

En 2024, nous vous attendons nombreux le dimanche 3 mars pour notre propre loto avec de nombreuses surprises et magnifiques lots. Cette action nous permettra de financer les costumes de notre grand gala de fin d'année qui se tiendra le samedi 15 juin à la salle des Fêtes de Milhaud.

Tous les membres du bureau vous souhaitent une excellente Année 2024 remplie de réussites sportives !

Le bureau : Audrey BACCHETTO, Solène ROULLE et Cyril BACCHETTO.

Info/Contact : melinadanse.milhaud@outlook.fr



Arc Club Milhaudois

20 ANS CETTE ANNÉE



Avant de parler de 2024, un petit regard dans le rétro sur 2023 qui fut un bon cru avec 3 titres de championne du Gard pour la jeune Kelyne JAFFUEL (1 en salle à 18m, 1 en extérieur distance internationale et 1 en distance national) - 2 titres de vice-champion du Gard pour Nathan CANOVAS en salle 18m et Guillaume MARIE en extérieur distance national. En tout ce fut 20 podiums de réalisés par nos archers en 2023. Bravo à eux.

Fin 2023, une de nos archères s'est vu proposer la participation à une sélection pour l'intégration du pôle espoir. Même si elle n'y participera pas ses entraîneurs sont fiers de sa progression.

2024 commencera par l'engagement d'un de nos archers qui représentera le club sur l'une des épreuves du Tournoi International à Nîmes suivi par les championnats du Gard en janvier à Beaucaire et en février les championnats de ligue jeune à Lunel, adulte à Auch.

2024 sera également l'occasion de fêter les 20 ans du Club.

Pour plus de renseignements sur l'Arc Club Milhaudois, rendez-vous sur : arc.club.milhaudois.fr

Paroisse catholique

MISE EN PLACE D'UN GROUPE SOLIDARITÉ

Vie de l'ensemble paroissial : le père François ABINADER a souhaité mettre en place un groupe solidarité de l'ensemble paroissial avec des personnes de Milhaud-Uchaud-Bernis-Vestric-Aubord. Plusieurs personnes des cinq villages se sont mobilisées avec le prêtre pour inviter et accueillir des personnes tous âges confondus et parfois un peu isolées.

La salle paroissiale « la Bergerie » a ouvert ses portes pour ce temps fraternel et de détente favorisant les échanges de diverses façons, rompre la solitude et créer des liens autour d'un goûter offert. Deux rencontres ont eu lieu en juin et octobre de l'année écoulée permettant de rassembler une vingtaine de participant(e)s.

De nouvelles rencontres sont prévues pour 2024 : le mercredi 17 janvier de 14h30 à 17h30, et le mercredi 19 juin de 16h30 à 18h30.

Nous incitons aussi les personnes à se retrouver entre elles quand cela est possible en dehors de ces temps organisés par la paroisse et également la participation aux différents temps forts organisés par la paroisse : loto, repas, bol de riz etc... Le transport ne doit pas être un obstacle pour participer ! Nous nous organiserons...

Si vous souhaitez venir découvrir... N'hésitez pas ! C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Contact au 04 66 72 11 03 ou paroisse.milhaud@gmail.com



Le Ch'i, bien-être animal et humain

DES SOINS ÉNERGÉTIQUES

L'association Le Ch'i, bien-être animal et humain par des soins énergétiques, vous souhaite une très Bonne Année 2024.

En tant que praticienne en bien-être (diplômée en shiatsu, réflexologie plantaire, conseillère en aromathérapie, magnétiseuse, algorithérapie équine et thérapie florale émotionnelle pour animaux), je peux vous apporter pour cette nouvelle année, à vous et votre animal, un équilibre énergétique physique et mental.

Je vous propose également des stages équin et humain ; des cours de Qi Gong, assurés par un professeur diplômé, tous les mardis de 14h50 à 15h50 au centre socioculturel.

Vous pouvez me contacter au 07 84 64 70 39 ou par mail bienetreanimalet humain@gmail.com



Sleeve et Moi

AIDE AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Association qui permet aux personnes en difficulté (surpoids - handicap léger - diabétique - pathologies diverses) de pratiquer une activité physique avec un professionnel AMP.

Nous accueillons le samedi matin à 9h15 à la salle Marcel Giboulet. Groupe convivial.



Naissances

LAURES Chloé, le 21 décembre 2022
IRANZO Victoria, le 6 février 2023
AZADDAG Suleyman, le 24 mars 2023
CHAMBRE Gabriel, le 2 mai 2023
REGAL Mahé, le 17 mai 2023
JEAN Malohé, le 27 mai 2023
RINATO Maëlynn, le 21 juillet 2023

BEAUFILS Arthur, le 27 juillet 2023
BAL WERNER Lena, le 3 août 2023
CAVALIER VERLAGUET Sixtine, le 21 septembre 2023
GENIN Mahone, le 30 septembre 2023
TAULIER Soan, le 08 novembre 2023
VETTOR Marcus, le 27 novembre 2023

Mariages

TOUTTAIN Luidgi & BAYARD Emilie, le 24 mars 2023
LESPINASSE Geoffroy & BONY Mallorie, le 29 avril 2023
RANJARD Jean-Marc & MARTIN Sylvie, le 19 mai 2023
CARLI Bernard & BARRE Geneviève, le 20 mai 2023
ARNOUX Frédéric & GRONDIN Séverine, le 10 juin 2023
BABIS Pascal & OARZA Mariana-Violeta, le 29 juin 2023
LEROY Teddy & MAFFRE Audrey, le 08 juillet 2023
GUEDOU Thibaut & COPPIETERS Manon, le 1^{er} septembre 2023
OUATMANI Mehdi & ROUX Léa, le 2 septembre 2023
D'ARCANGELO Maxence & QUILES CANADA Ivette, le 16 septembre 2023
GADILLE Antoine & BOIZIOT Adélaïde, le 22 septembre 2023
BELMAHI Fayçal & JEFFALI Chehrazed, le 7 octobre 2023
CHAHALAL Yassir & DAMOUMI Douha, le 21 octobre 2023
JEAN Florentin & BLUCHEAU Sarah, le 9 décembre 2023

Décès

MONJE José, le 3 janvier 2023
BRICOUT Antoinette veuve FLAVIGNY,
le 4 janvier 2023
VELLA Paul, le 10 janvier 2023
MARTINEZ Consolacion veuve PADILLA,
le 15 janvier 2023
BELOTTI Pasquina, le 30 janvier 2023
CAMILLE Nadia veuve MERY, le 20 février 2023
SERAFINI Romano, le 20 février 2023
BENEFICE Danielle veuve PEYRON,
le 24 février 2023
PEREZ Jean-Pierre, le 11 mars 2023
BENITO Jacqueline, le 4 avril 2023
MONTIBUS Christiane épouse ROUX,
le 16 avril 2023
DUMAS Yvette veuve COSTE, le 19 avril 2023
ABRAX André, le 8 mai 2023
AUBRY Jacqueline épouse MANGEOL,
le 31 mai 2023
DUVAIL Bernard, le 5 juin 2023
GONZALEZ Andrès, le 12 juin 2023

MOULIN Yvette veuve SARTHER, le 24 juin 2023
LOUP Daniel, le 2 juillet 2023
BONNET Alain, le 6 juillet 2023
CAPRARO René, le 19 juillet 2023
ARNAUD Suzanne veuve PONTOUS, le 10 août 2023
MARTINEZ Serge, le 8 septembre 2023
PERALEZ Damien, le 25 septembre 2023
COMPANY Francis, le 30 septembre 2023
SUSINI Agathe épouse ROUX, le 3 octobre 2023
MENDOZA Robert, le 9 octobre 2023
SUCHET Pierre, le 14 octobre 2023
DEVOGELAERE Chantal veuve MASCLET,
le 23 octobre 2023
EXBRAYAT René, le 29 octobre 2023
DELACHAT Solange veuve PÉRÉDÈS,
le 8 novembre 2023
ENJOLRAS Odile épouse LEYRE,
le 20 novembre 2023
ATCHER André, le 25 novembre 2023
BERNARD Claude, le 28 novembre 2023

Afin de respecter la vie privée, cette diffusion nécessite l'accord des intéressés ou de leur famille. Sans réponse de leur part, les avis de naissance, mariage ou décès ne sont pas publiés.

Depuis 2023, l'état civil n'est diffusé qu'une fois par an et en fin d'année.

Agenda des manifestations

Février

Mercredi 7
CINÉMA ENFANTS
«Gare aux loups»
14h - centre socioculturel

Jeudi 8
CINÉMA ADULTES
«Erreur de la banque en
votre faveur»
20h30 - salle des Fêtes

Vendredi 16 & samedi 17
**EXPOSITION DE PEINTURE,
SCULPTURES ET PHOTOS**
10h - centre socioculturel



Mars

Mercredi 6
CINÉMA ENFANTS
«Le chat botté»
14h - centre socioculturel

Jeudi 7
CINÉMA ADULTES
«C'est la vie»
20h30 - salle des Fêtes

Vendredi 8
FESTIVAL DE THÉÂTRE
«Les belles sœurs»
20h30 - salle des Fêtes

Samedi 9
FESTIVAL DE THÉÂTRE
«Un air de famille»
20h30 - salle des Fêtes

Samedi 16
**REPAS DES PRÉSIDENTS
D'ASSOCIATION**
19h30 - salle des Fêtes

Avril

Lundi 1^{er}
PÂQUES AUX ARÈNES
10h - arènes

Mercredi 3
CINÉMA ENFANTS
«Le cygne et la princesse»
14h - centre socioculturel

Jeudi 4
CINÉMA ADULTES
«Il a déjà tes yeux»
20h30 - salle des Fêtes

Jeudi 25
SORTIE CULTURELLE CCAS
Exposition Carré d'Art et
visite de Nîmes en petit train
Départ 13h30 - lycée
Entrée et petit train payant.
Transport pris en charge par
le CCAS. Inscriptions obliga-
toires. Places limitées.



Mai

Mercredi 15
CINÉMA ENFANTS
«Les as de la jungle»
14h - centre socioculturel

Jeudi 16
CINÉMA ADULTES
«Le bonheur des uns»
20h30 - salle des Fêtes



Samedi 25 & dimanche 26
**TOURNOI
DE ROBOTIQUE**
10h - centre socioculturel

**CONCOURS
DE DICTÉE**
Adultes
et enfants
Date à définir

Juin

Mercredi 5
CINÉMA ENFANTS
«Rio 2»
14h - centre socioculturel

Jeudi 11
CINÉMA ADULTES
«All inclusive»
20h30 - salle des fêtes

Vendredi 21
FÊTE DE LA MUSIQUE
Place Neuve

Samedi 29
NUIT DES ÉTOILES
Vers 22h - 4 chemins



Cet agenda est consultable, et sera mis à jour régulièrement, sur le site internet de la commune. Il pourra être modifié et/ou complété : plus d'informations disponibles en mairie et au centre socioculturel tout au long de la saison.